

Médicaments à base de Finastéride ou de Dutastéride – Nouvelles mesures pour réduire le risque d'idées suicidaires

Information destinée aux médecins généralistes, dermatologues, psychiatres, endocrinologues, andrologues, urologues, neurologues, gériatres et pharmaciens d'officine

L'apparition d'idées suicidaires est un effet indésirable des produits contenant du finastéride administré par voie orale, principalement signalé chez les patients traités pour l'alopecie androgénétique.

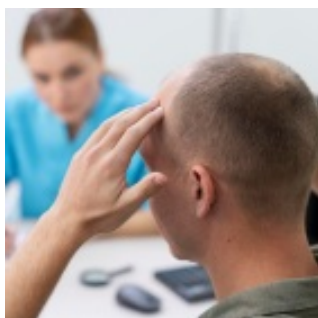
Les patients traités pour l'alopecie androgénétique par le finastéride administré par voie orale doivent arrêter le traitement et solliciter un avis médical s'ils ressentent une humeur dépressive, une dépression ou des idées suicidaires.

Des troubles de la fonction sexuelle pouvant contribuer à des changements de l'humeur, y compris des idées suicidaires, ont été signalés chez certains patients traités pour une alopecie androgénétique. Informez les patients de la nécessité de solliciter un avis médical en cas de troubles de la fonction sexuelle et d'envisager l'arrêt du traitement.

Une carte patient sera disponible dans l'emballage des spécialités contenant du finastéride 1 mg pour informer des risques d'humeur dépressive, de dépression, d'idées suicidaires et de troubles de la fonction sexuelle, et de la conduite à tenir si ces troubles apparaissent.

Bien que l'insuffisance des preuves ne permette pas d'établir une relation directe entre les idées suicidaires et le dutastéride, sur la base du mécanisme d'action commun aux médicaments de la classe des inhibiteurs de la 5-alpha réductase (5-ARIs), il est nécessaire de recommander aux patients traités par dutastéride de solliciter rapidement un avis médical en cas d'apparition de symptômes de changements de l'humeur.

Consultez le courrier à destination des professionnels de santé



PUBLIÉ LE 25/09/2025 - MIS À JOUR LE 26/09/2025

Finastéride et risque d'idées suicidaires : nouvelles mesures

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE